

# En ces temps de crise ... un chômeur...

## ...bizarre, bizarre... suspect !

Il y a plus de 600 000 chômeurs supplémentaires cette année ; il y a des réformes que l'institution ne parvient pas à appliquer et qui bloquent quasiment la machine (entre la mise en place du RSA et celle de la fusion ANPE/ASSEDIC) ; il y a des milliers d'allocataires qui ne bénéficient pas des revenus qui leur sont dus (toujours le RSA et également la prime « exceptionnelle » de 500 euros).

Pourtant la politique de l'emploi est à la chasse aux « fraudeurs » et ici on ne compte plus les balles perdues ni les blessures collatérales.

Face à ce jeu qui ne fait rire que les cyniques, différents mouvements de chômeurs et de précaires ont à Paris, Marseille, Bordeaux, Toulouse ou encore Rennes, décidé de se défendre : vis à vis des radiations, suspensions, retards et autres minimisations d'allocations ; vis à vis du manque d'informations dont pâtissent les ayants-droits ; vis à vis du soupçon et de la mise au pas à laquelle devrait se résoudre chacun. A Ploërmel, le Mouvement des Chômeurs et Précaires en Lutte est déjà intervenu une première fois auprès de la commission locale d'insertion. Il avait obtenu, après une radiation suite à un RDV manqué, la réintégration immédiate d'une allocataire dans ses droits (lesquels - entre les APL, le RMI et la prime pour l'emploi - s'élevaient tout de même à 2800 euros).

Nous voilà donc à nouveau à Ploërmel ce jeudi 08 octobre 2009, à la CAF, pour exiger de mettre fin à la suspension dont font l'objet 2 allocataires : une contrôleuse de la CAF était chargée de se rendre chez eux pour vérifier leur déclaration. Elle passe à l'improviste, ne trouve personne et laisse sa carte. L'un des allocataires, le premier revenu, la rappelle très rapidement, lui laisse un message avec ses coordonnées et une invitation à le contacter de nouveau. Seulement rien ne vient ... si ce n'est un mois plus tard, le même jour, une lettre pour chacun qui leur communique la fin de leurs allocations. Suite à un nouvel appel (passons sur tous ceux qui n'aboutissent jamais lorsque l'on cherche à joindre un agent de la CAF au téléphone), notre « télé-agent » confirme le lien entre la radiation et la décision de la contrôleuse, refuse de communiquer son numéro et se borne à conseiller d'attendre son appel. Quelques jours plus tard, sans nouvelles, sans parvenir à joindre la CAF, les deux allocataires contactent le MCPL qui se propose de les accompagner pour mettre fin à cette situation qui pourrait être risible si l'un des deux ne se retrouvait pas sans aucune ressource.

Imposer le respect de nos droits : celui de ne pas être privé sans raison ni motif de nos allocations, celui d'être informé des allocations et des primes qui nous reviennent, celui d'être accompagné par des proches dans nos démarches administratives, celui de se défendre collectivement dans le cadre d'associations de chômeurs.

Imposer aux différentes institutions en charge du traitement des chômeurs et des précaires d'effectuer leur travail d'information et de conseil plutôt qu'un rôle de contrôleur et de policier de la fraude.

Imposer la mise en place de conditions décentes pour accueillir les individus qui s'adressent à ces institutions et qui sont en situation, par définition, difficile ; souvent trop difficile pour que l'on puisse tolérer qu'ils perdent temps et argent à ne pas réussir à joindre au téléphone un agent susceptible de les aider et pour n'avoir qu'un créneau très restreint pour se rendre sur place (c'est à dire du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 – exit les salariés précaires, ceux qui, de par leur travail, sont indisponibles et qui pourtant, de par leur revenu misérable, doivent continuer à compter sur leurs allocations).

**Nous exigeons la réintégration immédiate des deux allocataires dans leurs droits et le versement immédiat des sommes qui leur sont dues.**

**Nous vous invitons également à une réunion publique à Rennes, à 17h le 24 octobre 2009, à la « cantine populaire », 244 rue de Nantes, pour s'organiser ensemble et relayer l'appel national à la création de mouvements de chômeurs capables de faire front contre la politique de précarisation à laquelle sont soumis tous ceux qui vont payer « leur » crise.**